

ÉDITORIAL

Nous achevons dans quelques jours la fin de cette année 2020 si difficile, si particulière, si complexe pour nous tous. Nous avons bien entendu une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés, leurs familles et notre personnel mobilisé dès les premiers instants de la crise sanitaire. Nous tenons à leur renouveler la reconnaissance de la direction et des Elus du CIAS pour leur investissement sans relâche, leur grand professionnalisme. Sans eux, nous n'aurions pu passer sans trop d'encombre cette année marquée par le SARS-CoV-2.

La crise sanitaire exceptionnelle vécue depuis le début de l'année montre à nouveau le rôle central que jouent les établissements et services sanitaires, sociaux et médicosociaux dans l'accompagnement des publics les plus vulnérables sur nos territoires, dans le maintien de l'emploi localement et en tant que source d'attractivité et d'innovation.

Nous mettons tout en œuvre pour répondre à tous ces enjeux par une démarche responsable, professionnelle, ambitieuse et proactive. Et nous espérons que cette crise sanitaire, toujours effective à ce jour (avec l'enjeu vital de l'arrivée de la vaccination), permettra au secteur sanitaire, social et médicosocial d'être enfin reconnu dans toutes ses dimensions.

Dans ce nouveau bulletin d'informations, vous pouvez lire un point de situation sanitaire sur nos établissements, les perspectives sur le début de l'année 2021, notre réflexion sur les jardins à visée thérapeutique et le moment de Noël célébré malgré tout et en respectant les consignes sanitaires au sein de nos établissements.

Je ne manquerai pas de terminer cet éditorial en vous souhaitant de très bonnes fêtes de fin d'année, que vous puissiez profiter de vos proches, physiquement ou à distance, malgré des consignes sanitaires strictes à respecter. Avec l'espoir de passer en 2021 à une année plus sereine et synonyme de développement et de projets.

Prenez bien soin de vous et de vos proches et bonne lecture à tous.

Sébastien HYACINTHE
Directeur CIAS

LA VIE DANS NOS ÉTABLISSEMENTS

Lors de la dernière lettre d'informations, nous vous actualisons la situation sanitaire au sein des différents établissements et services gérés par notre CIAS, et particulièrement l'EHPAD Le Champ du Chail impacté par des cas positifs de Covid-19. Grâce à la mobilisation de tous, nous avons passé ce cap difficile sans trop d'impact et aucune hospitalisation ni décès liés au SARS-CoV-2.

A ce jour, nous ne déplorons aucun nouveau cas positif au sein de nos EHPAD et Résidences Autonomie de Chaunay et Valence-en-Poitou. La vigilance de tous les instants est évidemment de mise car le virus reste actif autour de nous, mais nous pouvons compter sur des équipes investies, mobilisées, professionnelles, responsables malgré la pression de cette crise sanitaire et les fatigues générées.

Nous anticipons, comme depuis le début de cette crise, les organisations et les équipements de protection en vue du début de l'année 2021. En effet, l'année à venir ne va pas nous permettre de temps de répit dans l'immédiat, et notamment sur le mois de janvier, avec la préparation de la campagne de vaccination. Nous faisons face, dès à présent, à de nombreuses inquiétudes et réticences, que nous pouvons comprendre et que nous respectons. Mais qu'il nous faudra lever si nous voulons retrouver une relative normalité dans nos modes de vie, bouleversés par cette crise sanitaire sans précédent.

Sur le plan budgétaire, nous avons bénéficié d'appuis significatifs de l'un de nos partenaires, la Fondation Crédit Agricole, que nous remercions à nouveau. Mais également de l'Agence Régionale de la Santé pour nos EHPAD Le Champ du Chail et Le Logis des Charrières, **qui nous permettent de passer sans trop de dégât cette année 2020** particulièrement compliquée. La plus grande rigueur reste toutefois de mise car nous restons attentifs à l'évolution de la situation sur le premier trimestre 2021 et les incertitudes sur les Résidences Autonomie.

Comme pour les EHPAD, ces établissements – relevant de la compétence des Départements – sont également fortement impactés par la crise sanitaire. Mais nous n'avons reçu à ce jour aucune compensation financière. La situation en est préoccupante car le SARS-CoV-2 est toujours à nos portes... Nous avons ainsi alerté Madame Brigitte BOURGUIGNON Ministre déléguée en charge de l'Autonomie, lors de sa visite à Valence-en-Poitou, sur ce point et qui nous a confirmés que des compensations seront effectives. C'est dans ce cadre que nous réitérons nos alertes aux services du Département de la Vienne.

Durant toute cette période de crise sanitaire, nous maintenons des liens étroits avec les résidents vivant au sein des établissements gérés par notre CIAS, avec une attention particulière donnée à la relation que nous entretenons avec chacun d'entre eux. Mais nous n'oublions pas les familles et entourages, également impactés par cette crise sanitaire et inquiets. **Nous avons ainsi souhaité être très transparents sur notre gestion de cette crise, notamment durant la phase de contagion au sein de l'EHPAD Le Champ du Chail.**

Nous sommes aujourd'hui satisfaits que, malgré des conditions exigeantes de sécurisation sanitaire, **nous ayons pu remettre en place les temps de visite entre résidents et familles/entourages.** Comme nous avons pu le faire dans l'année, **nous tenons à rappeler l'extrême nécessité de respecter scrupuleusement les recommandations sanitaires imposées,** afin de se protéger et d'assurer la santé dans les meilleures conditions possibles des publics les plus vulnérables. Il en va de la santé et de la responsabilité de tous.

Guy SAUVAITRE & Sébastien HYACINTHE
Vice-Président et Directeur CIAS

JARDIN À VISÉE THÉRAPEUTIQUE

Nos établissements sont avant tout un lieu de vie mais également un lieu de soins qui ont pour mission d'accompagner les résidents dans leur vie au quotidien et de répondre le mieux possible à leurs besoins.

Le cadre de vie doit y être sympathique et accueillant pour que chacun puisse y vivre paisiblement mais aussi que chacun puisse conserver aussi une certaine intimité un peu comme « chez soi ».



Des espaces collectifs existent et sont à la disposition de tous, ce sont des lieux qui se doivent d'être agréables et propices à l'amélioration de la qualité de vie et au développement relationnel des uns et des autres.

C'est dans ce but, que nous devons travailler sur la création d'un jardin à visée thérapeutique sur chacun de nos établissements, il doit être adapté aux personnes à mobilité réduite ou fragilisées par l'âge ou la maladie.

Ce lieu d'agrément doit devenir un outil complémentaire aux composantes médicales du parcours de soins. Il doit apporter un mieux-être et devenir un stimulateur de mémoire pour nos résidents, mais aussi de nos soignants car ce jardin doit également faire partie du cadre de travail des personnels, il peut être un lieu pour se détendre lors d'une pause.

Jean-Luc TERRANOVA

Elu référent Communication

DES FÊTES DE NOËL, PARTICULIÈRES

En dépit des événements survenus cette année, nous avons décidé – en accord avec les résidents et les équipes – de célébrer comme chaque année les fêtes de fin d'année, et particulièrement Noël. L'organisation de ces moments festifs et conviviaux ne pouvaient pas se mettre en place comme habituellement. Nous nous sommes ainsi réorganisés pour que ces moments puissent avoir lieu, en respectant strictement les consignes sanitaires obligatoires.



Sur l'EHPAD Le Champ du Chail, nous avons profité d'un agréable repas préparé par l'équipe de cuisine et d'une organisation adaptée au contexte sanitaire, grâce à l'investissement des équipes et de la direction de l'établissement.

En clôture de ce bel après-midi, nous avons pu profiter de la présence du Père Noël pour offrir des cadeaux aux résidents de l'EHPAD et aux professionnels, afin de les remercier pour leur mobilisation depuis le début de la crise sanitaire.



Le Père Noël fut également présent sur la Résidence Autonomie Les Bons Enfants à Chaunay, et a offert les cadeaux aux résidents et personnels présents.



Nous avons participé à un bel après-midi, très bien animé, marqué par la convivialité et le sourire. Nous avons pu apprécier des moments privilégiés avec les personnes vivant au sein de la Résidence, en présence des directions, du Vice-Président et des équipes.

La présence de l'équipe de cuisine et du Responsable du service nous ont permis d'apprécier la qualité gustative et de présentation de ce beau menu, durant ce bon moment de partage.

Des actions, en référence à cette période propice au partage et à la convivialité (malgré la crise sanitaire actuelle), ont également été créées sur notre EHPAD Le Logis des Charrières à Chaunay. L'objectif de ces actions est de reconnaître l'investissement des équipes. Un temps spécifique fut pris pour les remercier et leur remettre (comme pour les personnels des autres établissements du CIAS) un coffret-cadeau.

Merci à tous, pour ces bons moments partagés, si importants en cette période et après une année 2020 des plus complexes.

Sébastien HYACINTHE
Directeur CIAS

COMMISSIONS DE TRAVAIL ET PROJETS

Dans la continuité des précédentes informations, la nouvelle gouvernance se structure avec la Direction du CIAS pour avancer sur sa stratégie 2020-2026 et les axes de travail prioritaires. Plusieurs axes, en plus de celui relatif au pilotage budgétaire, se mettent en place, compte tenu des enjeux majeurs dès l'année 2021.

Une commission Ressources Humaines est créée depuis début décembre 2020 pour avancer sur les nombreuses thématiques prioritaires, dès le début de l'année 2021.



Cela concerne :

- Les Lignes Directrices de Gestion, obligation réglementaire, pour construire et mettre en œuvre une véritable politique Ressources Humaines
- L'instauration des fonctions supports administratives mutualisées au CIAS, pour favoriser sa structuration et sa coordination avec les établissements
- La mise en conformité en matière RH (fiches de postes, organigramme, qualité de vie au travail...).



La commission Projets se relance, afin de réimpulser la dynamique engagée sur le mandat précédent et de mettre en œuvre des projets d'envergure communautaire, et répondre aux besoins des publics sur le territoire.

La commission Communication se poursuit depuis sa mise en place et a maintenu ses actions durant la période de transition de gouvernance et de crise sanitaire. L'enjeu est majeur et il nous faut poursuivre ce développement.



Je tiens à remercier les Elus investis sur ces thématiques de travail vitales à la structuration et au déploiement de notre CIAS. Ces commissions seront pilotées sur un binôme composé du Directeur du CIAS et d'un Elu référent : Françoise DUPUY pour les Ressources Humaines, Chantal GABORIT pour les projets et Jean-Luc TERRANOVA pour la communication.

Sébastien HYACINTHE
Directeur CIAS